



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Auvergne-Rhône-Alpes | 1992

Alba-la-Romaine – Le Palais

Fouille programmée (1992)

Jean-Claude Béal



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/142219>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-Claude Béal, « Alba-la-Romaine – Le Palais » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 29 septembre 2023, consulté le 07 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/142219>

Ce document a été généré automatiquement le 7 octobre 2023.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Alba-la-Romaine – Le Palais

Fouille programmée (1992)

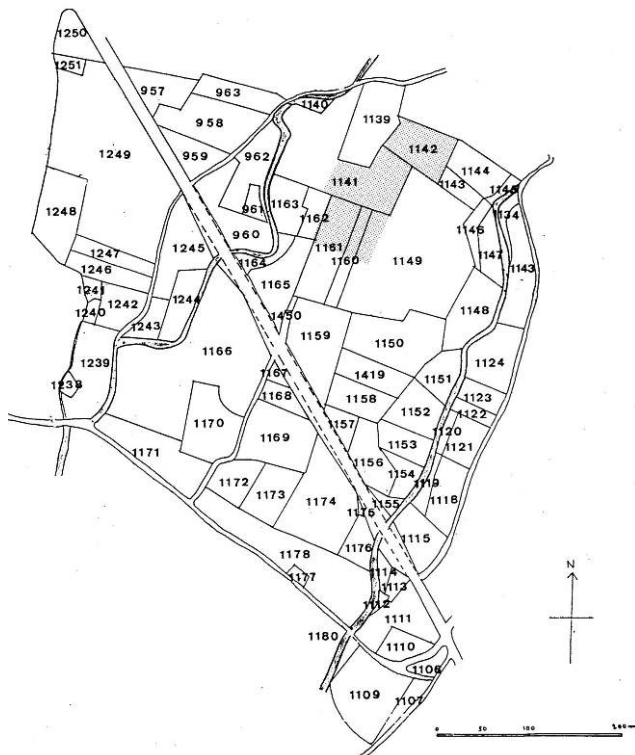
Jean-Claude Béal

NOTE DE L'ÉDITEUR

Béal J.-C. 1992 : Alba (07) Le Palais 1992 : rapport complémentaire.

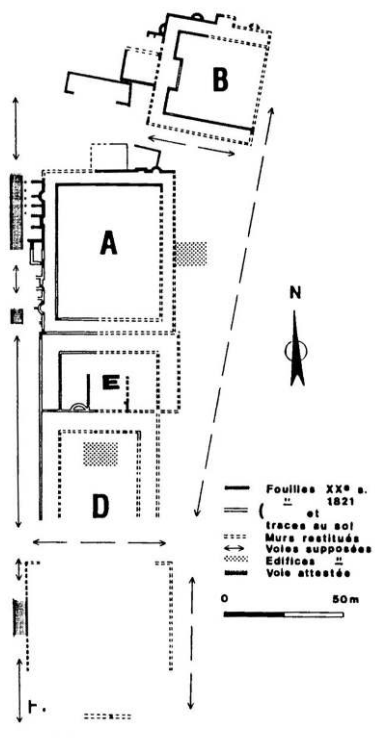
- 1 Faisant suite aux trois années de la fouille programmée (1989-1991) du Palais d'Alba, c'est-à-dire de la partie septentrionale (aires A et B) du centre monumental de cette capitale des Helviens, la fouille du mois de juillet 1992 n'avait pour but principal que de contrôler certaines hypothèses avancées à l'issue des travaux précédents, et de compléter, sur tels et tels points, les observations déjà faites.

Fig. 1 – Programme 1989-1992 : parcelles concernées



DAO : équipe.

Fig. 2 – Le centre monumental d'Alba

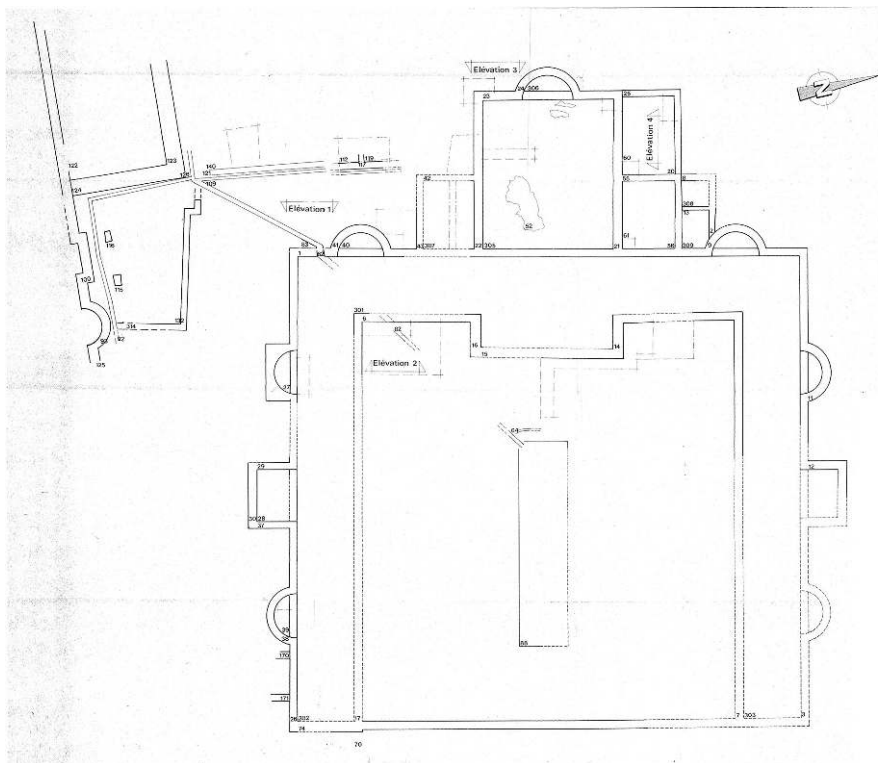


DAO : J.-C. Béal.

Aire B

- 2 Il s'agit de rechercher les accès, par l'ouest ou le sud, qui permettaient de cheminer, des terrasses inférieures, à la terrasse de l'aire B.
- 3 L'hypothèse d'un accès depuis une rue d'orientation est-ouest, au milieu du portique méridional, et entre les exèdres n^{os} 27 et 28, est désormais à exclure.
- 4 L'hypothèse d'un accès par l'ouest, permettant d'accéder au bâtiment depuis la terrasse du bâtiment à mosaïques fouillé en 1821, et en passant par la salle annexe n^o 307, est désormais également à rejeter. Sauf à envisager un accès par le nord, secteur dans lequel le degré d'arasement des vestiges est tel qu'il interdit toute hypothèse, le seul accès pour l'aire B est donc ouvert au sud-est. Dans cette zone, une porte ménagée au bout du portique méridional permet de passer, sans variation profonde de niveau, de la voie d'orientation sommaire nord-sud qui joint le quartier des Bagnols au centre monumental, à l'intérieur de l'aire B.
- 5 En outre, ont pu être étudiés :
 - le mode de remblaiement de l'annexe n^o 307, après édification de ses murs périmétraux. Elle confirme les observations faites à propos du remblaiement de la salle centrale de cette aire ;
 - l'implantation précise du bâtiment à mosaïque, et son isolation hydraulique au voisinage de l'aire B, en contrebas de laquelle il est installé ;
 - le niveau de circulation dans la cour de l'aire, où l'analyse précédente, fondée sur la fouille d'un secteur réduit, est à nuancer.

Fig. 3 – Plan de l'aire B



DAO : équipe.

Aire A

- 6 Plusieurs points ont été contrôlés :

L'accès au bâtiment

- 7 Si l'atelier sommaire de métallurgie, installé à l'extérieur et contre la salle occidentale n° 353, a pu être entièrement dégagé et sa chronologie relative et absolue précisée, aucun dispositif d'accès particulier n'est apparu, qui permette de passer de la rue 364 à la terrasse supérieure qu'occupe l'aire A. Tout au plus peut-on envisager l'hypothèse de l'existence d'une structure de bois.
- 8 Au nord-est, en face du seuil n° 645, encore en place, deux bases de piliers, dont l'une (n° 630) était déjà connue, se font face de part et d'autre du seuil, devant lequel s'étend un radier sommaire.
- 9 Plus loin, vers l'ouest, d'autres lambeaux de radiers peuvent avoir appartenu à des aménagements antérieurs à la mise en place de l'annexe trapézoïdale adossée à l'aire A, mais l'extrême érosion de tout le secteur empêche d'avoir une lecture vraiment satisfaisante de cet ensemble. Notamment, la preuve n'est pas faite de l'existence, pourtant vraisemblable, d'une voie est-ouest courant au nord de l'aire et rejoignant le *cardo* 364.

L'hydraulique

- 10 Preuve est faite, au contraire, que la galerie sanitaire installée à l'est du portique oriental vise à assainir la base de cette structure et à regrouper des eaux destinées à alimenter les bassins de l'aire A : un système de vanne a été retrouvé au coin nord-est de l'aire, permettant d'arrêter ou d'augmenter les apports ou les évacuations d'eau dans la galerie.
- 11 Au coin sud-ouest de la cour, un muret sommaire, adossé au stylobate du portique occidental, isole le puisard d'évacuation des eaux. C'est peut-être contre lui qu'étaient adossés les orthostates qui devaient limiter le bassin de réception où s'ouvrait le puisard. Mais le même aménagement n'a pas été observé contre le portique méridional.
- 12 Un second bassin a été retrouvé. Il barre la cour de l'est vers l'ouest, selon son axe médian. Son souvenir est fossilisé dans la limite parcellaire moderne.

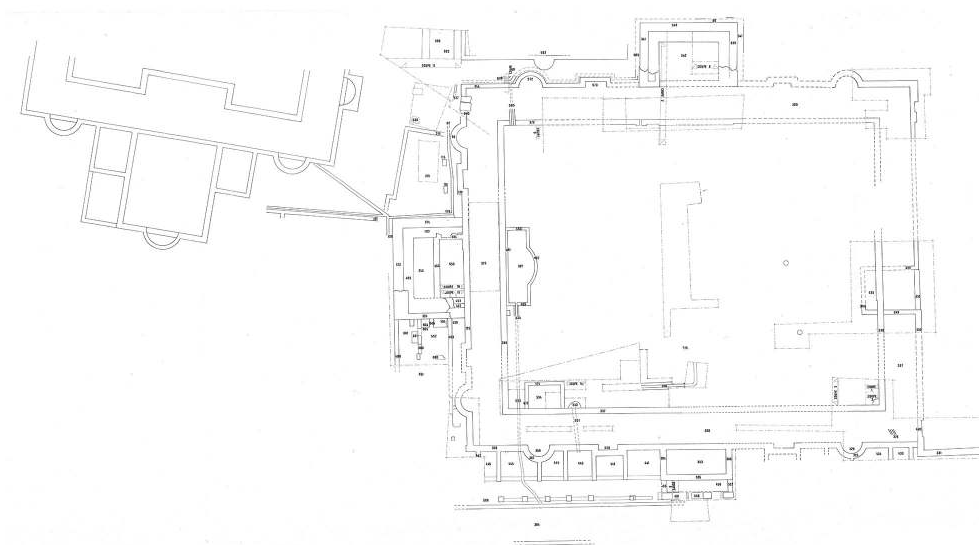
La cour

- 13 Les efforts faits pour tenter de dater, en chronologie absolue, l'implantation du bâtiment 512 qui est adossé au stylobate occidental sont restés vains.
- 14 Par ailleurs, une tranchée de contrôle, menée d'est en ouest à travers la cour, permet de connaître le profil du terrain naturel, et le niveau de cour. L'absence de sol marqué sur la plupart de la surface de cet espace invite à y voir plutôt un jardin qu'agrémentent les bassins.

La chronologie

- 15 L'analyse du matériel abondant issu du remblaiement du bassin médian confirme les données antérieures : l'édifice a été abandonné au cours du III^e s., alors même que d'autres structures paraissent se mettre en place à sa périphérie.
- 16 Si nous prévoyons encore des interventions ponctuelles sur le site, liées à sa mise en valeur, la fouille proprement dite est désormais terminée. Il reste à réfléchir notamment à la fonction possible de l'aire A, et à préparer la publication de cet ensemble, en collaboration avec l'ingénieur responsable du site qui a partagé la conduite de la fouille : le manuscrit devra être proposé au comité de lecture de *Gallia* d'ici deux ans.

Fig. 4 – Plan de l'aire A



DAO : équipe.

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

Année de l'opération : 1992

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOgm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtlkSWVMVuqB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH5r3FYBpwe>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt0auHUwTKix>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDYqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJlOy6OeKRI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtFwuExfWRIE>